

**EN 1913 :**

## **LE JOURNAL DE DECIZE**

Un nouveau journal paraît le premier août 1913 : le *Journal de Decize*. Les villes de Cosne, La Charité et Clamecy ont leurs propres journaux ; Decize n'en avait pas et pourtant le canton comptait 16610 hab., les dépôts de la caisse d'Epargne dépassaient 2,5 millions de francs, la gare était la seconde du département (en englobant la gare charbonnière de la Copine) et Decize possédait de réelles richesses économiques et touristiques, au point que les rédacteurs parlaient du canton comme d'un *Transvaal nivernais [sic]*. Il fallait donc créer ce journal.

Pourtant, le but principal de ce journal n'est pas l'information objective : c'est un organe de propagande au service des hommes politiques de droite et contre le député Roblin, contre Pierre Moine, contre l'*illusion collectiviste*. Le journal soutient activement la candidature d'Edmond Champeau, du parti républicain démocrate, au conseil d'arrondissement. Les rédacteurs se cachent sous des pseudonymes : Loditeur, Jean-sans-Pierre, Pandore, La Pile, Pierre-qui-Vire. Louis-Matthieu Poussereau, chef des services comptables des houillères, publie des articles sur l'histoire des mines ; d'autres articles historiques puisent leurs sources dans la *Notice sur Decize* de Frédéric Girerd.

Le *Journal de Decize* rend compte de trois projets d'envergure :

- **Le projet de passerelle entre Saint-Léger et Decize** occupe les conseils municipaux des deux communes ; à Decize, on refuse de laisser passer des véhicules sous la Promenade des Halles ou à ses abords ; à Saint-Léger on commence des travaux au beau milieu du canal, semble-t-il. La lettre burlesque d'un marinier léogartien, "Schi-dan io" résume l'affaire :

"Mossieu,

*Pisque vou zète journalis vous zalé dir qi fo q'la pil qué o bo miye du canal de Sainléger soye anlvé. Onsé bin q'la pacerel alle ce fra pa. Pisqal ce fra pa conlanlev ou bin con la lèche e pi con maite eun estatu de sue avé quin flan bo ailé que trique a lumai dan la min pau réclaré la nuit pasque sa jène no batio pour pacé. lestattu sa pouré aite cel de note con sayé darrondi sman. Epi fodré qal soye monté su pivo à coze du van por qal torne. Dan l'aute min lestattu tiendré in écrito qi diré : Pierre qi vir amace mouce<sup>[1]</sup>. Kan on laugureré on fré vnir des hommes mités don lai zopinion varie pa. Safré eun bel faite don j'vou rparlé.*

*Shi-dan-io<sup>[2]</sup>. (Le Journal de Decize, 7 décembre 1913).*

[  
[

- **Un nouveau projet de chemin de fer économique à voie étroite entre Decize et Moulins** est envisagé (août 1913). Il partirait de Moulins près du pont Régemorte, passerait par Saint-Ennemond (où un embranchement est prévu pour Dornes), Lucenay-les-Aix et Cossaye. En amont de Decize, un pont est envisagé qui permettrait de rejoindre Brain et la Copine, puis le train emprunterait la ligne Schneider jusqu'à La Machine, ensuite il rejoindrait à Saxi-Bourdon la ligne d'intérêt local Nevers-Saint-Saulge. Le Conseil d'Etat autorise la construction de ce chemin de fer, c'est une *"bonne aubaine pour les commerçants du pays."* (*Le Journal de Decize*, 1<sup>er</sup> février 1914)

- **Les Decizois veulent créer un Syndicat d'Initiative** : *"Il est facile de grouper à Decize et dans les environs un nombre suffisant d'adhérents pour que le S.I. puisse vivre et faire oeuvre utile"* (*Le Journal de Decize*, 7 septembre 1913). Le tourisme est une ressource nouvelle à exploiter. *"Quoi de plus propre au repos des vacances que l'ombre de nos grands bois nivernais ? Trouve-t-on souvent un plus joli point de vue que celui de Decize et ses environs vu du haut de la Croix du Pavé ou de Saint-Léger-des-Vignes ?"*



Mariage d'un militaire du 13<sup>e</sup> R.I. d'après une plaque photographique Jougla, trouvée au n°8 rue de la Caserne ; tirage : Pierre Volut.

Quelle est l'église ? Qui sont les mariés ? Les invités ?

Sans doute l'un ou l'une d'entre eux a résidé au N°8 rue de la Caserne au cours des années suivantes...

## POLITIQUE

### **Le travail du député.**

Le député Roblin a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés deux pétitions signées par les bûcherons de Decize et les ouvriers du bâtiment de Decize (*L'Observateur du Centre*, 23 mai).

### **Annulation des élections municipales de 1912 à Saint-Léger.**

Les nouvelles élections auront lieu le 6 juillet. (*L'Observateur du Centre*, 20 juin).

### **Les élections de Saint-Léger.**

574 inscrits ; 462 votes exprimés. Les républicains et socialistes obtiennent de 249 à 314 voix; les libéraux de 143 à 206 voix. (*L'Observateur du Centre*, 11 juillet).

### **Elections au conseil d'arrondissement.**

M. Pierre Moine, entrepreneur, socialiste unifié, s'oppose à M. Champeau, industriel, républicain (*L'Observateur du Centre*, 1<sup>er</sup> août). Pierre Moine est élu.

### **Un nouvel hôtel des postes à Decize.**

C'est pour bientôt. L'immeuble qui servait de mairie jusqu'à ces dernières années sera détruit et une nouvelle poste sera bâtie à la place. Un devis de 50000 F a été établi (*Le Journal de Decize*, 2 novembre).

### **La Nièvre se dépeuple.**

En 1911, le département ne comptait que 229312 habitants <sup>[3]</sup>. Elle était de 319000 habitants en 1900 (*La Croix du Nivernais*, 29 juin).

### **Fêtes de fin d'année.**

*"Nous aurons l'embarras du choix pour les distractions à l'occasion du Nouvel An. Dimanche 4 janvier, nous aurons à applaudir les prodigieux artistes du grand cirque Catalani dans le Tourbillon de la Mort et ses inénarrables clowns Auguste et Alexandre. Dans la confortable salle du cinéma, nous aurons deux représentations tout-à-fait extraordinaires."*

(*Le Journal de Decize*, déc. 1913).

---

[

## DES AFFAIRES SORDIDES DONT LES VICTIMES SONT JEUNES

Un nouveau meurtre à Decize. Marie-Louise Vincent, épouse Samsoen, a eu la gorge tranchée au rasoir par son mari, Paul-Guillaume Samsoen, 33 ans, ancien militaire.

Samsoen a été caporal clairon au 13<sup>e</sup> R.I., puis au 85<sup>e</sup> R.I. Il a longtemps servi aux colonies, où il a pris des habitudes d'intempérance et de violence. De retour en métropole, il a quitté l'armée ; dernièrement, il était journalier à Decize. C'est la jalousie qui lui inspiré ce crime horrible. Il soupçonnait (à tort) sa femme d'entretenir des relations avec deux hommes. Les enquêteurs ont retrouvé un calepin dans lequel il a écrit sa volonté de se venger de sa femme et du restaurateur Palisson.

Le drame a eu lieu alors que Mme Samsoen tenait son enfant dans ses bras ; celui-ci a été éclaboussé du sang de la malheureuse victime. Le père l'a toutefois épargné. Comprenant la gravité de ses actes; il s'est enfui, a jeté le rasoir dans la Loire depuis le pont neuf. Il a été arrêté à Saint-Léger (*L'Observateur du Centre*, 21 mars et *La Croix du Nivernais*, 23 mars).

Aux assises de la Nièvre, l'assassin a été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour homicide volontaire commis avec préméditation (*L'Observateur du Centre*, 8 août).

D'autres affaires tragiques sont venues endeuiller le canton de Decize à la fin de l'année 1913, et elles concernent toutes de très jeunes gens, déçus ou malmenés par la vie. Eugénie Noël, originaire de Millay, une jeune servante de 19 ans, était domiciliées chez Mme Laurent, négociante en grains à Saint-Privé. "*Elle s'était trouvée enceinte et subitement sa grossesse avait disparu d'une façon anormale*". Elle avait accouché seule d'un enfant viable le 9 août et l'avait jeté dans la fosse d'aisance. Un mois et demi plus tard, les gendarmes ont fait vider cette fosse et ils ont découvert des fragments du petit crâne et une épaule. La fille Noël a été arrêtée (*L'Observateur du Centre*, 3 octobre). Elle a été condamnée en police correctionnelle à un an de prison, "*n'ayant pas la misère pour excuse*" (*Le Journal de Decize*, 2 novembre 1913).

La même semaine, à La Machine, le jeune Gilbert Peyre, 17 ans, pupille de l'assistance publique, s'est jeté sous un train entre le puits Marguerite et l'atelier de lavage. Son corps a été traîné sur plus de cinquante mètres. Il a laissé une lettre d'adieux à ses parents adoptifs (*L'Observateur du Centre*, 3 octobre et *La Croix du Nivernais*, 5 octobre).

Un jeune étranger, Joseph Weber, citoyen autrichien né à Vienne le 6 juin 1895, a été découvert dans un piteux état à Brain, le long de la route nationale. Il se tordait de douleur sous l'effet d'un poison. Sa vie a été sauvée de justesse grâce à l'intervention du docteur Dejean. M. Boigues, qui parle couramment l'allemand, l'a



interrogé : il se rendait à pied de Paris à son pays. Il avait effectué une tentative de suicide aux motifs incompréhensibles (*L'Observateur du Centre*, 3 octobre et *La Croix du Nivernais*, 5 octobre).

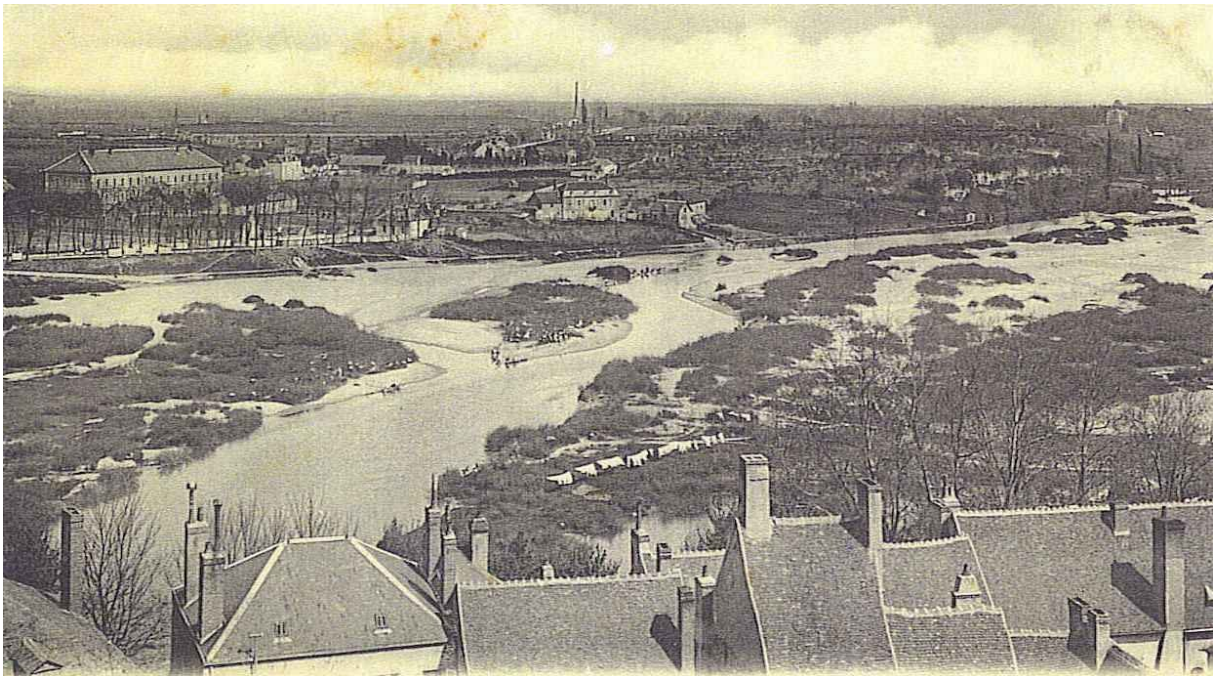
A Charrin, on a retrouvé une noyée. Le corps était très décomposé, il manquait la tête et les bras. Les témoins ont reconnu la jeune Marie Martin, qui avait disparu depuis le 21 novembre 1912. Cette jeune fille, âgée alors de 22 ans, était en proie à des idées noires et elle s'est certainement suicidée (*L'Observateur du Centre*, 19 décembre et *La Croix du Nivernais*, 21 décembre).

Deux jeunes gens de Saint-Léger, Louis Charbonnier, 17 ans, et Jean Lazare, 18 ans, travaillant tous les deux à la Verrerie, ont avoué un horrible viol commis sur la personne d'une enfant de 12 ans, Philomène G... Ils ont été conduits à la prison de Nevers. (*La Croix du Nivernais*, 13 avril).

[1] Allusion à Pierre Moine, accusé d'avoir *viré à gauche* pour se faire élire.

[2] Orthographe pseudo-chinoise pour le surnom des mariniers qui *chient dans l'eau*.

[3] C'est sensiblement la population de la Nièvre en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Après être remontée à 248800 en 1974. Depuis, elle diminue de 1000 unités par année.



**La Vieille-Loire et Saint-Privé.**

[  
[  
[